PAIX - TRAVAIL - PATRIE



ARRETE N° 73 A 302/MINEDUB DU <u>N 8 SEPT 2023</u> portant nomination de Responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère de l'Education de Base.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réamenagement du Nistre Gouvernement,

OC 6 0 2 2 CO 7 SEP 2023

ARRETE:

ARTICLE 1^{ER}: Sont, à compter de la date de signature du présent Arrêté, nommes aux postes ci-après, dans les services déconcentrés du Ministère de l'Education de Base :

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MAYO- BANYO

<u>Délégué Départemental</u>: Monsieur OUMAROU HADJI, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 615 078-Z, précédemment Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Banyo, en remplacement de Monsieur AMANG A SEYI Roger, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA MEFOU ET AKONO

<u>Délégué Départemental</u>: Madame OTU NG'OWONA Barbare Irma, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 574 113-S, précédemment Inspecteure Pédagogique Nationale N°5 chargée de l'Alphabétisation, de l'Education de Base non Formelle de la Promotion de Langues et Cultures Nationales au Ministère de l'Education de Base, en remplacement de Madame ZAMBO NGANOA Angéline, mutée.

DE LA MEFOU ET AFAMBA

<u>Délégué Départemental</u>: Monsieur NGUELE NGUELE Henri, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 574 098-M, précédemment Délégué Départemental de l'Education de Base du Nyong et So'o, en remplacement de Monsieur BIDJO Benjamin Débonnaire, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NYONG ET SO'O

<u>Délégué Départemental</u>: Madame NDONG NDONG Angéline Marguerite, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 573 670-C, précédemment Délégué Départemental de l'Education de Base de la Mefou et Akono, en remplacement de Monsieur NGUELE NGUELE Henri, muté.

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU FAKO

<u>Délégué Départemental</u>: Madame LYSINGE, née MAGDALEINE LIMUNGA NJOH, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 575 760-E, précédemment Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Buéa, en remplacement de Monsieur NGENYE KULU Henry, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2: Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3: Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA

- 0 C 6 0 2 2 0 7 SEP 2023

PRIME MINISTER'S OFFICE



Laurent Serge ETOUNDI NGOA